Grand Piton du Salève - Grotte du Diable

Durant cette randonnée, vous pourrez admirer la vue sur le Lac Léman et le Jura depuis la Thuile, puis depuis le Grand Piton. Vous ferez un petit tour à la Grotte du Diable. Pour les 3/4 de la randonnée, vous serez à l'abri du soleil.



Durée : 4h15 **Distance**: 9.3km **Dénivelé positif**: 566m **Dénivelé négatif**: 564m Point haut : 1377m Point bas : 815m

▲ Difficulté : Moyenne & Retour point de départ : Oui 🕰 Activité : A pied Régions : Alpes, Salève m Commune: Présilly (74160)

Description

Accès : de Genève/Annemasse/Chamonix/Bellegarde, A40 sortie Saint-Julien-en-Genevois puis suivre la D1201 direction Cruseilles. Vous apercevez vite un panneau indiquant "Maison du Salève" peu avant le Col du Mont Sion. Au rond-point à gauche, montez sur la Route de Pomier pour rejoindre le Parking des Promeneurs (Attention chemin cabossé, gros trous par endroits, roulez au pas).

(D/A) Ici deux chemins s'offrent à vous, prenez celui qui part vers le Nord-Est qui se nomme "Chemin des Petites Croix". Entrez directement dans la forêt par un faux plat montant et voyez ensuite un chemin partant sur la droite avec une Croix Rouge dessinée sur un arbre. Le chemin devient vite assez raide mais vous pouvez opter par une bifurcation sur la droite pour adoucir la pente. Suivez toujours bien le balisage des Croix Rouges. Vous atteignez ensuite un gros bloc rocheux que vous contournez en passant au milieu puis vers la droite (attention chemin glissant). Passez devant un oratoire et une vue dégagée sur le Jura. Suite à une longue ligne droite, arrivez à une intersection.

(1) Prenez à gauche pour continuer sur le Chemin des Petites Croix. Toujours dans la forêt, la pente se radoucit jusqu'à un virage donnant une vue dégagée sur le Lac Léman. Continuez de monter, puis prenez le chemin sur la gauche à la sortie de la forêt.

Arrivez vite sur un chemin carrossable d'où vous avez une magnifique vue le Jura, le Lac Léman et le Nord du Salève. Vous apercevez vite la ferme de la Thuile.

- (2) Juste avant celle-ci, suivez les panneaux indiquant "le Grand Piton" que vous atteignez par une longue ligne droite très légèrement pentue. Rejoignez le parking du Col des Pitons.
- (3) Continuez sur la gauche pour atteindre le sommet du Grand Piton.
- (4) Reprenez le même chemin pour revenir au Col des Pitons.
- (3) Traversez la route D41a, partez en face et rejoignez par un cheminement quasiment horizontal la Grotte du Diable.
- (5) Remontez tout droit et restez sur la gauche du chemin jusqu'à atteindre le parking d'un ancien restaurant abandonné. Traversez la route, empruntez en face un petit chemin au milieu de la forêt obliquant rapidement sur la gauche. Prolongez sur ce sentier pour arriver à proximité d'un parking en bordure de la route D41a.
- (6) Partez à droite sur un chemin qui oblique sur la droite en descente. Arrivez vite à un réservoir d'eau et continuez sur votre gauche en descente jusqu'à atteindre le panneau : Sous Plan du Salève. Prenez direction Chalet des Convers et arrivez à ces

Points de passages

- D/A Parking des Promeneurs N 46.079512° / E 6.107332° - alt. 815m - km 0
- 1 Chemin des Petites Croix N 46.080759° / E 6.114616° - alt. 1043m - km 0.88
- 2 Ferme de la Thuile
- N 46.085299° / E 6.123296° alt. 1171m km 1.99
- 3 Col des Pitons (1336 m) N 46.09231° / E 6.139984° - alt. 1334m - km 3.62
- 4 Le Grand Piton (1379m) N 46.094987° / E 6.13931° - alt. 1365m - km 3.96
- 5 La Grotte du Diable N 46.087857° / E 6.135624° - alt. 1317m - km 5.13
- 6 Carrefour parking D41a
- N 46.081916° / E 6.124522° alt. 1291m km 6.56 7 Chalet des Convers
- N 46.077603° / E 6.118332° alt. 1204m km 7.75
- 8 Départ de la via ferrata N 46.077543° / E 6.112588° - alt. 990m - km 8.65
- **I** D/A Parking des promeneurs N 46.079346° / E 6.107297° - alt. 815m - km 9.3

chalets.

(7) Partez vers la droite, entrez dans le pâturage côté Nord (un balisage au milieu du pâturage vous indique la direction à prendre, attention la flèche Jaune est très effacée) au pire, vous apercevez le chemin "nettoyé" par les randonneurs. Entrez dans les bois où vous retrouvez le sentier avec un petit chalet sur la gauche. La descente n'est pas très pentue mais reste délicate à certains endroits avec les pierres polies. Rejoignez le carrefour du départ de la via ferrata, au milieu de la descente environ.

(8) Continuez la descente sous les arbres et en lacets jusqu'à atteindre le parking des Promeneurs (D/A).

Informations pratiques

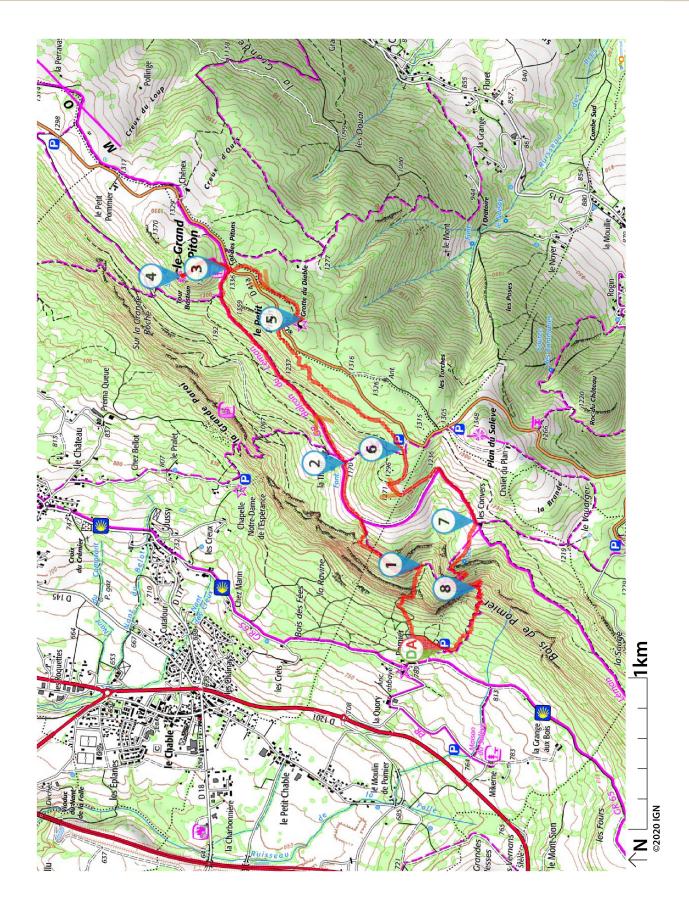
Pas de matériel particulier nécessaire pour cette randonnée, excepté si vous voulez vous aventurer sur la via ferrata en fin de parcours. Pas de points d'eau disponible à part celui des vaches.

A proximité

(D/A) Possibilité de visiter la Maison du Salève qui se trouve à environ 1 km du parking.

(4) Piton du Salève : Son plateau est marqué de lapiaz et de la Tour Bastian. C'est l'endroit idéal pour un petit pique-nique. Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-grand-piton-du-saleve-grotte-du-diable/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.